

NOUVELLE ORGANISATION DES SUBVENTIONS DE LA FONDATION ROTARY A L'HUMANITAIRE

(Automne 2002)

La Fondation doit faire face :

à une spectaculaire augmentation des demandes de subventions, donc à un accroissement des sorties d'argent et de travail administratif et simultanément à une forte diminution des ressources en raison de la baisse du rendement des placements financiers.

Des mesures de réorganisation ont donc été décidées. Les nombreux types précédents de subventions ont été regroupés en trois classes, ayant chacune leurs caractéristiques spécifiques.

1) Subventions simplifiées de district

Tous les ans, chaque district peut, à partir de son fonds spécifique, faire attribuer à un projet humanitaire une subvention au plus égale à 12 % des montants cotisés à la Fondation au cours des trois années précédentes.

Projet destiné à des collectivités, sans partenariat précisément requis. Implication des rotariens dans le suivi du projet et sous la surveillance de l'emploi des fonds. Publicité locale requise pour le projet. Compte rendu final obligatoire.

Dossiers à déposer du 1.07 au 31.03.

2) Subventions individuelles

Elles sont destinées à défrayer des rotariens se rendant à l'étranger, pour une mission de service. Montant forfaitaire, fonction de la durée du séjour, avec un maximum de 6000 USD par cas. Le club envoyant doit fournir une lettre de recommandation pour la ou les personnes concernées et les désigner comme Volontaires du Rotary. Il doit d'autre part décrire la mission et établir la relation avec le club recevant. Ce dernier doit produire une lettre d'invitation des personnes impliquées. Il doit justifier la mission et faire un rapport final d'évaluation. Dossiers à déposer 4 mois avant le départ prévu.

3) Subventions de contre partie

Formule classique et exemple type d'action d'intérêt public mondial (AIPM). Collaboration active obligatoire entre un (ou les) clubs parrains et un club bénéficiaire d'un autre pays : échange d'informations, visites etc.. Justification du projet et budget précis obligatoires.

Subventions mineures : inférieures à 2000 USD (contrôle simple)

Subventions majeures : 2001 à 150000 USD (contrôle renforcé)

Un club bénéficiaire ne peut pas couvrir plus de 5 projets en même temps.

Conditions de subvention : la Fondation (fonds mondial) :

double les sommes apportées par le district à partir de leurs fonds spécifiques
apporte 50 % des sommes contribuées au projet par le ou les parrains en cash
compte rendu final obligatoire (éventuellement rapports intermédiaires)

Personne à contacter : Gérard GUILLAUME, qu a en charge, au niveau du District, l'Action Internationale.

DIVERS

Extrait de la Revue « Le Point » du 30 août 2002

A la suite de notre article « Victoire sur la polio » (n° 1558 du 26 juillet 2002), de très nombreux lecteurs regrettent que l'action déterminante du Rotary International pour financer l'éradication de cette maladie n'ait pas été mentionnée. De fait, aux côtés de l'OMS, des Centers for Disease Control américains et de l'Unicef, le Rotary International a financé les doses de vaccins tandis que ses membres participaient aux journées de vaccination. Il fallait que ce fût dit, en effet.

Inondations et Solidarité Rotarienne

Pour récolter des dons financiers passant par le District pour des secours ciblés, identifiés par les Rotariens locaux, des experts du District et les Maires des communes concernées, le District 1760 a ouvert la ligne budgétaire suivante :

« Acrodi 1760 Solidarité Gard-Vaucluse ». Les chèques libellés à cet ordre, devront être adressés à Simone FAYETTE, trésorière du District – 1, Rue du Bras d'Or – 13100 Aix-en-Provence.

Si vous voulez que des informations passent dans une rubrique de notre Bulletin, nous vous prions de les faire parvenir au secrétariat du district par courrier spécifique.

AGENDA DU GOUVERNEUR

Octobre

Mardi 1 Chaussin Trois Rivières

Mercredi 2 Pontarlier

Jeudi 3 Champagnole

Lundi 7 Haguenau

Mardi 8 Besançon

Mercredi 9 Besançon Castan

Lundi 14 Besançon Est

Mardi 22 Dôle

Mercredi 23 Besançon Boucle

Jeudi 24 Saint Claude

Lundi 28 Strasbourg Kléber

Mardi 29 Mulhouse Vosges

Nous vous rappelons LA CONFERENCE DE DISTRICT prévue les 18 et 19 octobre 2002 à ARC-et-SENANS. Nous y serons honorés par la présence du Docteur Robert S. SCOTT, représentant de notre Président International Bhichai Rattakul. Le programme détaillé va vous parvenir dans les tout prochains jours. N'oubliez pas de vous y inscrire en temps utile..

Valeur du dollar rotarien : 1,01 € (inchangée)

LEADERSHIP Le plan de Leadership du District regroupe géographiquement les clubs. Les Adjoints du Gouverneur représentent le Gouverneur auprès de chacune de ces entités.

Ce mois-ci, nous avons le plaisir de vous présenter « Centre Alsace »